AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C0082
FR0010417345-FS0027

16 janvier 2015

Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 du code de commerce)

DBV TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 janvier 2015, complété par un courrier reçu le 15 janvier 2015, la société Visium Asset Management, LP[1] (888 Seventh Avenue, 22nd Floor, New York, NY 10019, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 4 décembre 2014, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES et détenir 944 118 actions DBV TECHNOLOGIES[2] représentant autant de droits de vote, soit 5,004% du capital et des droits de vote de cette société[3].

Au titre du 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, le déclarant a précisé détenir par assimilation un contrat « equity-swap » à dénouement en espèces, arrivant à échéance le 1er septembre 2016 et représentant 750 000 actions DBV TECHNOLOGIES, prises en compte dans le nombre d'actions visées au premier alinéa.

Par ailleurs, la société Visium Asset Management, LP a précisé détenir, au 12 janvier 2015, 1 001 698 actions DBV TECHNOLOGIES[4] représentant autant de droits de vote, soit 5,31% du capital et des droits de vote de cette société.

Au titre du 4° bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, le déclarant a précisé détenir par assimilation trois contrats « equity-swap » à dénouement en espèces, représentant 768 231 actions DBV TECHNOLOGIES, prises en compte dans le nombre d'actions visées au troisième alinéa, dont :

- un contrat « equity swap » portant sur 3 506 actions arrivant à échéance le 4 août 2016 ;
- un contrat « equity swap » portant sur 748 231 actions arrivant à échéance le 1er septembre 2016 ;
- un contrat « equity swap » portant sur 16 494 actions arrivant à échéance le 8 décembre 2016.

[1] Contrôlée par M. Jacob Gottlieb.
[2] Dont 194 118 actions sous forme d'ADR.
[3] Sur la base d'un capital composé de 18 868 954 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Dont 233 467 actions sous forme d'ADR.